

déclaration de la miraculée a été enregistrée dans le livre qui contient l'attestation de milliers de guérisons opérées dans le sanctuaire de Ste Anne de Beau-pré.

Nous lisons dans les *Annales de la Bonne Ste Anne de Beau-pré*, numéro du mois d'août courant, le récit suivant d'une guérison miraculeuse dont ont été témoins au-delà de onze cents pèlerins du Nouveau-Brunswick qui pour la première fois s'étaient rendus à Ste Anne de Beau-pré :

"..... Le Rév. Père Fiévez monte en chaire pour adresser une allocution à nos braves et valeureux compatriotes acadiens du Nouveau-Brunswick. Au moment où il va commencer, le frère sacristain traverse le chœur conduisant un homme devant lui. Ils s'arrêtent tous deux au pied de la chaire. "Qu'y a-t-il, demande le prédicateur ?" Le frère répond : "C'est un homme qui après avoir boité depuis trente deux ans, a jeté ses béquilles, et n'en a pas besoin pour marcher."—"Allez devant l'autel, mon brave homme, lui dit le Rév. Père, et remerciez Sainte Anne publiquement de vous avoir guéri." Et l'homme se rendit à l'autel, et toute l'assistance émerveillée et touchée, se prosterna à genoux pour rendre grâces à Dieu de la vertu de sa servante. Puis le Rév. Père prêche une chaleureuse instruction sur le beau texte : "Dieu est admirable dans ses saints."—Toute l'assistance pleurait d'émotion et de bonheur.

Gloire et reconnaissance à notre Bienheureuse Protectrice et Mère.

Préparatifs pour la tenue de l'Exposition Provinciale, à Québec.—Nous lisons ce qui suit dans *l'Événement* :

"Une visite sur les terrains de l'Exposition nous a convaincu que toute les mesures nécessaires étaient prises pour rendre justice aux exposants et assurer le confort aux visiteurs.

"Les terrains de l'exposition s'étendent à perte de vue et déjà de côté et d'autre s'élèvent les constructions destinées à recevoir les produits de tout genre.

"C'est vraiment réjouissant de voir l'animation qui règne sur les lieux. Une armée d'ouvriers, sous le commandement de M. Picard, travaille activement à parachever les stalles destinées aux chevaux et aux plus beaux spécimens de races bovine, ovine et porcine.

"Le regard se porte ensuite avec plaisir sur une ferme modèle dont un spécialiste distingué, M. Ed. A. Barnard, a donné les plans, et que les ouvriers s'appliquent à reproduire avec le plus d'exactitude possible.

"La ferme-modèle comporte une cave et un étage supérieur pour l'emmagasinage du foin, des grains, etc.

"Puis aux extrémités de la ferme, deux silos d'une hauteur respective de vingt pieds et dans lesquels l'on a déjà placé quinze mille livres de trèfle.

"Lorsque l'on aura mis une dernière main à ces silos, ils se trouveront couronnés de deux gracieux balcons où pourront s'installer à leur aise les fanfares chargées de charmer les oreilles des visiteurs.

"La construction de chacun de ces silos coûte quatre vingts piastres.

"La ferme-modèle, quoiqu'encore inachevée, a reçu sa toiture, et l'on compte qu'avant une quinzaine

tout sera fini. Elle mesure en longueur cent deux pieds et en largeur vingt-neuf pieds.

"Les stalles pour les animaux sont prêtes et déjà au centre des terrains de l'exposition, l'on a élevé une cage circulaire dans laquelle seront introduits tous les sujets de la basse cour.

"La cage comprendra deux cent soixante seize compartiments.

"Pour la commodité des visiteurs, deux jolis édifices, devant servir de restaurants, sont en voie de construction. On s'est occupé de les rendre spacieux afin d'éviter l'encombrement."

Transport, par chemin de fer du Lac St Jean, du bétail et produits agricoles destinés à l'Exposition Provinciale.—Nous sommes heureux d'apprendre que la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean a décidé d'offrir aux cultivateurs du Lac St-Jean de transporter gratuitement le bétail et les produits agricoles qu'ils enverront à l'Exposition Provinciale de Québec. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une compagnie de chemin de fer se montre aussi libérale à l'égard d'une exposition et de ceux qui doivent en profiter en y exhibant leurs produits.

Il est à espérer que cet avantage engagera un grand nombre de cultivateurs de cette région fertile et encore trop peu connue, à envoyer leurs produits agricoles à Québec.

La voie ferrée qui conduit au Lac St-Jean se prolonge actuellement jusqu'à 150 milles de Québec et traverse quelques-unes des plus belles régions agricoles de la Province. Nous espérons que pendant la tenue de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean organisera des trains-excursions, afin de permettre à ceux qui voudraient s'établir comme colons, l'avantage de visiter cette région et y faire choix de lots qu'ils pourraient immédiatement mettre en état de culture.

Les animaux des Cantons de l'Est à la prochaine Exposition Provinciale à Québec.—M. R. H. Tyles, secrétaire-trésorier de l'Association agricole des Cantons de l'Est, informe que les Cantons de l'Est se proposent de prendre une part très considérable à l'Exposition Provinciale de Québec et d'y envoyer des animaux d'une rare beauté et de toutes races. Les produits de l'industrie laitière y seront représentés d'une manière spéciale. Motif de plus pour nos cultivateurs désireux de faire l'achat d'animaux de choix, de se rendre à cette Exposition, car au dernier jour de l'Exposition il y aura, croyons-nous, encaissement d'un grand nombre d'animaux qui auront été primés et autres, comme cela se pratique d'ordinaire à la clôture de nos expositions provinciales.

Visite officielle à l'école d'agriculture et à la ferme-modèle de Ste-Anne.—Jeudi dernier, le 4 août, MM. les membres du Conseil d'agriculture faisant partie du Comité de visite des écoles d'agriculture de la Province de Québec, ont été occupés à visiter l'école d'agriculture et la ferme modèle de Ste-Anne, accompagnés du directeur de l'école d'agriculture, Le Rév. M. Tremblay; du professeur d'agriculture, M. J. D. Schmouth, et du chef de pratique à la ferme modèle, M. Joseph Roy.

Dans les circonstances actuelles, au moment même où nos gouvernants sont à délibérer sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer à notre Province le